

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 10

Artikel: De la peur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Au bout du compte, qui viendra ici, à ces heures, courir le risque de s'enrhumer pour savoir si je fais la ronde ou non? Dehors il gèle à pierre fendre et le vent du nord vous coupe la figure, sans compter un chemin à se rompre le cou à chaque pas. Le colonel demeure de l'autre côté de la ville, et puis il n'a pas l'habitude de faire des surprises. Le major de service?... Oh! il est marié, pas de danger qu'il se décide à venir. Le capitaine d'inspection?... A cette heure il fait sa partie de tarot, il ne lui prendra pas la fantaisie de se traîner jusqu'ici. Et puis, lors même qu'il viendrait, il faut pourtant... »

Pendant ce monologue, il se glissait tout grelottant sous ses couvertures, et tandis qu'il s'y blottissait de son mieux, un sourire de voluptueuse satisfaction se jouait sur ses lèvres.

« Il faudra pourtant qu'il frappe pour se faire ouvrir; et avant que le caporal de garde l'ait entendu, qu'il se soit mis en mouvement, qu'il ait rencontré le trou de la serrure et ouvert la porte, il s'écoulera bien cinq minutes, pendant lesquelles j'aurai le temps de m'habiller tant bien que mal, de courir au corps de garde prendre la lanterne, et me voilà en route pour les dortoirs à remplir mon office. Ah! quel plaisir de se mettre au lit après une journée de fatigue! Quel métier! Et dire que malgré toute ma bonne volonté, je n'arrive jamais à contenter ce grognard de capitaine. La viande n'est pas cuite; à qui la faute? A moi. Les escaliers sont malpropres; qui en est cause? Moi, que diable! Les dortoirs sont en désordre; à qui s'en prendre? A moi, toujours moi, à personne d'autre qu'à moi. Ah! le bon lit! Et à entendre certaines personnes, nous sommes des gens qui n'ont pas autre chose à faire qu'à remplir les cafés de fumée et à courir après les jeunes filles. Venez essayer, venez à présent que tout le monde est à l'expectative... et avec cette belle solde! et les impôts!

A mesure que, pour sa propre justification, il divaguait de la sorte, les pensées et les images s'obscurcissaient dans son cerveau. Le capitaine, le major, sa femme, l'expectative, les impôts se confondirent dans un bizarre mélange, puis peu à peu tout s'évanouit... Sommeil profond. Cependant, notre dormeur ne s'était pas livré au repos sans un peu d'inquiétude, sans quelque remords. Chaque fois que la pensée de la ronde se présentait à son esprit, il éprouvait un sentiment d'oppression. Pareille chose arrive à l'écolier mutin qui manque sa classe pour aller jouer aux boules de neige avec ses compagnons; l'image de son maître, celle de ses parents le poursuit dans ses jeux, et plus il cherche à l'éloigner, plus elle revient, importune et persistante comme une mouche. Rêve. — Notre songeur voit défiler devant lui dix ou douze de ces soldats indisciplinés connus dans tout régiment par leurs escapades nocturnes, leurs tournées au cabaret, leurs entreprises hasardeuses, toujours menées à bonne fin par quelques-uns, tandis que d'autres y gagnent invariablement des consignes et la prison. Il lui semblait que chacun d'eux murmurait à son oreille: « Dors, dors, nous nous en donnons », et ils disparaissaient. Puis il voyait passer, le cigare à la bouche, un bouquet de fleurs à la main, les plus élégants d'entre les sous-officiers, ceux qui portent de fines chaussures à talons pointus et ont en ville une bonne amie. Aussi lorsqu'ils peuvent s'échapper au clair de lune, n'y regardent-ils pas à deux fois. Et chacun d'eux, avant de s'éloigner, murmurait également d'un air narquois: « Dors, dors, nous nous en donnons. » Et le sergent de garde qui peu auparavant lui avait répondu ce respectueux « N'en doutez pas », accompagné d'un geste si rassurant, n'avait-il

pas eu, maintenant qu'il s'en souvenait bien, comme un éclair de malice au fond des yeux, et sur les lèvres une grimace suspecte qui voulait dire: « Va seulement dormir, va, je t'en ferai! »

(A suivre.)

De la peur

Il n'est pas de soldat qui, dans une heure de méditation, n'ait réfléchi à l'existence de ce vilain mal que l'on appelle la peur et auquel tout combattant est exposé pendant la bataille. Voici comment Darwin a décrit la peur violente:

« Le cœur bat à coups précipités; il soulève la poitrine. La pâleur envahit tout le visage. Une sueur froide couvre le corps. La respiration devient haletante. La bouche se sèche; les lèvres tremblent et ce tremblement s'étend à tout le corps. La voix s'altère, les cheveux se hérissent.

Un degré de plus, et c'est l'angoisse de la terreur. Le cœur bat tumultueusement, ou il se ralentit jusqu'à la défaillance. La gorge se serre. Le regard devient fixe. La pupille se dilate. La vision s'obscurcit. Les muscles se raidissent ou sont agités d'un tremblement convulsif. Les facultés intellectuelles se troublent. »

Quand on en est là, l'idée fixe de fuir, et de fuir à toutes jambes, s'implante dans le cerveau et en chasse toute autre idée. Le devoir de tout homme qui ne veut pas passer pour un lâche aux yeux d'autrui, et à ses propres yeux, doit donc, tous les jours de sa vie, chercher à aguerrir son cœur et à se prémunir contre les embûches de l'instinct qui le poussent à la peur.

Aux premières batailles, le nombre de ceux qui ne savent pas donner le dessus au courage est grand parfois. Nombreux sont ceux qui ont peur « pour leur peau ». Les auteurs parlent toujours de l'« héroïsme des combattants », de soldats, comme Bayard, sans peur et sans reproche. En réalité, il faut en rabattre. Les poltrons et les lâches sont nombreux. La description suivante d'une partie du champ de bataille de *Froeschwiller*, qui fut une des premières batailles de la guerre franco-allemande en 1870, a été faite par un auteur allemand qui signe un « vieux major prussien »:

« Nous n'apparûmes que très tard, et nous trouvâmes le champ de bataille à l'endroit où le combat avait été jusque-là le plus violent. Quel coup d'œil! J'étais déjà depuis longtemps habitué à la vue des morts, aux gémissements des estropiés et des blessés, mais je n'ai jamais vu un spectacle pareil à celui qui s'offrit à moi. La campagne était semée de soldats qui s'étaient défilés et ne prenaient pas part au combat. On en aurait pu former des bataillons. D'un regard, on en embrassait des centaines. Les uns étaient étendus par terre, le fusil dirigé en avant, comme une ligne de tirailleurs, attendant d'un moment à l'autre le retour de l'ennemi. Il était évident qu'ils étaient restés pendant que leurs camarades plus braves se portaient en avant. D'autres étaient tapis dans des sillons comme des lièvres. Plusieurs s'étaient réunis dans les endroits abrités par un buisson ou un trou et s'y étaient installés commodément. Tous avaient l'air indifférent. Il leur semblait suffisant, que nous fussions d'un autre corps d'armée pour nous regarder passer avec la plus grande indifférence. J'entends encore crier: « En voilà encore qui veulent se faire tuer!... » Pendant que nous avançons, quelques balles sifflèrent à nos oreilles; nous vîmes six hommes accroupis l'un derrière l'autre, à l'abri d'un arbre; l'arbre n'était pas assez gros pour cacher six hommes; le sixième était un sous-officier; tout près de l'arbre, il y avait un pli de terrain

dans lequel ces six hommes auraient trouvé un abri certain s'ils n'avaient pas été paralysés par la peur. »

Ce caractère de véritable démente que revêt la peur est très fréquent. Un officier de la Légion étrangère, le commandant Dégot, raconte qu'un homme s'approcha de lui au cours d'un combat et lui dit qu'il avait brûlé toutes ses cartouches. « Je l'envoie en arrière pour se ravitailler. Un autre légionnaire a entendu, il jette ses cartouches, s'approche aussi et demande à quitter la ligne. Je lui donne l'ordre avec menaces de rejoindre sa place, il ne m'écoute pas et se dirige vers l'arrière. Je le frappe violemment au visage; l'homme chancelle et reprend sa marche. Je le regarde; il a les yeux hagards, la pupille dilatée, le regard fixe; sa marche saccadée est celle d'un automate. Cet homme, certainement, ne voit pas, n'entend pas, ne pense pas. »

Chose curieuse, ce n'est pas toujours la crainte de perdre la vie qui provoque une peur insurmontable.

Voici encore un incident, que rapporte le général français Bruneau, qui en fut le témoin oculaire :

« A l'une des chaudes batailles de 1870, le 18 août, je crois, un général envoie l'un des officiers de son état-major porter un ordre à une troupe violemment engagée. L'officier s'élance, mais arrivé dans la zone où les balles sifflent, où la mort hurle, ses nerfs le trahissent. Il fait demi-tour, revient et se glisse dans les rangs de l'état-major. Sa présence est remarquée, on l'interroge; il part une seconde fois; il revient, comme avant, sans avoir communiqué l'ordre. Enfin, pour la troisième fois, il s'élance; on le suit du regard, et on le voit, lorsqu'il est arrivé dans la zone de mort, lever les bras d'un geste de désespoir, saisir son pistolet et se brûler la cervelle.

Contre la peur, cet homme de cœur ne trouva de refuge que dans la mort. »

Contre la perspective de la peur, l'homme désireux d'être brave doit lutter par l'éducation de soi-même tous les jours de la vie. Il doit apprendre à n'avoir peur que de la peur. La volonté ne peut pas tout, mais elle peut l'essentiel. Elle n'empêchera pas les phénomènes purement organiques : pâleur, tremblement, trouble des intestins; mais elle empêchera de commettre l'acte lâche. De dix soldats au feu, cinq s'enfuient et cinq restent. Qui est-ce qui a maintenu les cinq derniers en face du danger? La volonté et peut-être aussi l'exemple du chef.

On trouve des hommes qui, dans les plus grands périls qui surviennent le plus à l'improviste, conservent tout leur sang-froid et n'éprouvent aucune émotion. Ils sont rares ces hommes-là, mais il y en a. De leur existence, on peut conclure à deux sortes de bravoure, celle de l'individu qui n'a pas peur et la bravoure de celui qui a peur. La première n'est qu'absence d'émotion; la seconde est volonté, elle est vertu; c'est celle que le jeune homme doit apprendre à acquérir. « Si je n'avais eu peur, où serait le courage? » a dit un poète dramatique-psychologue et moraliste, par la bouche d'un de ses personnages.

On connaît l'attitude d'Henri IV, qui tremblait au combat et se jetait toujours au plus fort de la mêlée en disant : « Henri, tu n'es qu'un pleutre! » Et le mot de Turenne, surmontant son émotion : « Tu trembles, carcasse! Tu tremblerais bien plus, si tu savais où je te mènerai demain. »

Petites nouvelles

Après une longue carrière au service de son pays, le colonel Henri Lecombe, instructeur des troupes du génie, a donné sa démission et le Conseil fédéral l'a acceptée.

Bourgeois de St-Saphorin, Henri Lecombe est né à Lausanne le 20 octobre 1869, fils du chancelier Ferdinand Le-

combe. Après de brillantes études à Lausanne et à West-Point (Etats-Unis), et après avoir conquis son diplôme d'ingénieur, il se voua à la carrière militaire. Lieutenant du génie en 1894, il parcourut toute la filière jusqu'au grade de colonel auquel il fut promu en 1917. Dès 1896 il entra dans le corps d'instruction du génie. Ce sont donc 38 ans qu'il a passés au service de la Confédération comme instructeur.

Technicien et officier distingué, le colonel Henri Lecombe collabora activement à la « Revue Militaire Suisse ». Il donnait aussi à la « Gazette de Lausanne » des articles militaires très remarqués.

Nous lui souhaitons de pouvoir jouir pleinement d'une longue et heureuse retraite, juste récompense d'une vie de labeur et de dévouement.

★

Réunie dernièrement pour délibérer du cas du Lt. Pointet, la section de Neuchâtel de la Société des officiers a pris la décision suivante, à une très grosse majorité et après de longs débats :

« Le Lt. Pointet a communiqué à la presse les pièces de l'enquête dont il a été l'objet et excité l'opinion publique contre les autorités militaires dont il dépend.

Une assemblée publique ayant été convoquée à la Rotonde, à Neuchâtel, par la Ligue des droits de l'homme, assemblée à laquelle son commandant de bataillon était également invité à paraître, le lieutenant Pointet y a pris la parole pour discuter son propre cas en opposition ouverte avec ses chefs.

Cette attitude est indigne d'un soldat. Même en dehors du service, un officier a des obligations de discipline et de tenue morale que le Lt. Pointet a méconnues. Le rôle qu'il s'est donné froisse profondément l'idéal que la Société des officiers s'efforce de cultiver entre ses membres et le Lt. Pointet ne saurait plus, désormais, régner la confiance mutuelle sans laquelle il n'est pas de camaraderie.

Par conséquent, l'assemblée décide de demander au comité de la Société cantonale neuchâteloise des officiers de convoquer l'assemblée des délégués pour lui proposer l'exclusion du Lt. Pointet de ladite Société cantonale, en application de l'art. 3, alinéa 3, de ses statuts. »

★

Nous apprenons que l'Ecole de Recrues d'Infanterie I/1 qui devait avoir lieu du 14 mars au 19 mai 1934 à Lausanne, s'effectuera bien à la date ci-dessus, mais à Genève, à la caserne de Plainpalais où nos recrues auront le plaisir de bénéficier des récents et importants travaux effectués par l'Etat de Genève pour assurer tout le confort possible à ses futurs soldats.

★

Un atelier va être installé au réfectoire de la Tavannes Watch Co, à Tavannes, pour la fabrication de 10,000 tentes militaires.

Voilà qui fera plaisir à Nicole dont le grand argument est maintenant (depuis qu'il est au pouvoir) : « J'admettrai l'armée lorsque celle-ci sera l'instrument des travailleurs. Pour l'instant elle est aux mains des fascistes! »

Il y a malgré tout un progrès et gageons que dans quelques années l'armée n'aura pas de plus chaud partisan que M. Nicole. Mais n'est-il pas vrai que la politique fait de tout homme une girouette qui se meut au gré des vents?

★

La Société des Nations a publié au sujet du commerce international des armes les statistiques portant sur la période de 1925 à 1930.

Trente-cinq nations et colonies ont exporté des armes et des munitions pour une valeur globale de 77 millions de livres sterling or. L'Angleterre intervient pour un tiers de cette somme. Ces statistiques ne portent naturellement pas sur les armes de chasse.

En 1930, l'Angleterre a concouru pour 30,8 % à l'activité en question, pour une valeur de 11'343,000 livres or. Viennent ensuite la France (12,9 %), les Etats-Unis (11,17 %), la Tchécoslovaquie (9,8 %) et la Suisse (7,8 %).

Il est à noter que la moitié de l'exportation anglaise est destinée à ses colonies, aux dominions et à l'Inde.

Les débouchés de ce matériel sont l'Espagne, le Japon, la Chine, la Grèce, le Chili, la Hollande et la Bolivie.

Un souvenir du temps passé

Chacun connaît l'importance de la bataille de Waterloo dans l'histoire du XIX^e siècle, mais peu savent qu'un de nos compatriotes contribua grandement à la victoire des puissances coalisées contre Napoléon. Ce Suisse, Victor de Constant, chef d'état-major de l'armée néerlandaise sous les ordres